

Riante

La calligraphie à l'honneur à Kerdurand

Le château accueille des œuvres de l'artiste calligraphe et poète Mohammed Idali. Trente-cinq œuvres y sont à découvrir. Une exposition de l'artiste est également présente au collège.



A voir

C'est en présence d'élus, du principal du collège, et de nombreux participants, qu'a eu lieu, mardi soir, l'inauguration d'une superbe exposition du poète et calligraphe Mohammed Idali, dans l'espace culturel du château de Kerdurand.

Comme l'a souligné l'adjointe aux affaires culturelles, Réjine Le Normand, « cette exposition, suite de l'année en poésie, est une grande première, marquée par un partenariat avec le collège, qui propose aussi en parallèle, une exposition de l'artiste, au sein de l'établissement ».

Mohammed Idali

Artiste calligraphe et poète, il a grandi à Safi au Maroc et vit en Bretagne. Il recherche dans ses œuvres « le plus juste équilibre entre la lettre calligraphiée et des fonds de volume aux compositions abstraites », par la perfection du geste et du tracé.



Au centre, le poète et calligraphe Mohammed Idali, à côté du principal du collège, Jérôme Girard, et de Réjine Le Normand, adjointe aux affaires culturelles.

Déjà invité du dernier Salon du livre, il avait permis au public, au cours d'une conférence, de découvrir la poésie Soufie. Puis il était intervenu dans des écoles primaires, pour initier les élèves à la calligraphie, avec une jolie façon d'écrire leur prénom.

Au château et au collège

Cette fois, il expose, jusqu'au 8 février, vingt-cinq de ses œuvres dans la salle d'honneur du château et dix, avec un travail un peu plus graphique, dans ce que le professeur d'arts plastiques, Florin Pirtac, appelle « une galerie à vocation pédagogique », installée dans le hall.

« Pour cette exposition, j'ai utilisé trois supports, explique l'artiste, un

travail ancien sur papier, une autre approche sur toile, et un travail plus récent sur bois, en essayant de varier les techniques. »

Il présente aussi deux vitrines dans lesquelles est exposé tout le matériel, ainsi qu'un atelier de calligraphie, avec dispositif vidéo permettant la projection sur écran, pour montrer au public la réalisation d'une œuvre en direct.

Le principal du collège apprécie « l'ouverture culturelle de cette démarche, pour les collégiens », ironisant sur les risques pris, et soulignant que, « contrairement aux idées reçues, les élèves sont très respectueux des œuvres exposées ».

Atelier adultes

L'artiste va aussi proposer un atelier de calligraphie (20 €), pour adultes. Il aura lieu au château, mercredi 8 février, de 14 h à 16 h. Les places sont limitées. Inscriptions auprès de l'espace culturel du château, tél. 02 97 33 52 40.

UNC, association des anciens combattants

Assemblée générale. Elle sera précédée du paiement des cotisations, à partir de 9 h 30. Pot à l'issue de l'assemblée. Le 1^{er} repas de cohésion aura lieu dimanche 5 février, au restaurant La Grande Plage à Port-Louis. **Dimanche 29 janvier**, 11 h, château de Kerdurand, salle du Riant.

Kervignac

Michel Kervadec, 7^e dan de karaté

A Kervignac, il est une figure emblématique du karaté. Depuis ses débuts, à l'âge de 12 ans, il a tout fait : pratique, compétition, enseignement, direction au niveau local, régional et fédéral.

Les gens d'ici

A 52 ans, Michel Kervadec vient d'obtenir le 7^e dan, remis officiellement à Paris le 21 janvier. Ce grade n'est accessible qu'à partir de 51 ans. Une durée minimale entre le 6^e et le 7^e dan est imposée, soit 7 ans et demi.

Chaque niveau exige des épreuves techniques spécifiques. « Pour le 7^e dan, on a le choix des prestations techniques, avec un partenaire ; c'est avec mon ami au club Claude Chauvel que j'ai travaillé assidûment. »

Il y a aussi un mémoire qui doit servir la cause du karaté : « J'ai retracé mon parcours de 40 ans, avec mes expériences, mes missions et mes fonctions, en particulier axé sur la pédagogie et la formation. »

Parcours de vie aussi

Pour Michel Kervadec, le karaté est plus qu'un sport ou un des arts martiaux, il est l'inspiration pour un engagement dans des actions et projets, dédiés à la prévention santé, en partenariat avec le centre de médecine sport de Bretagne-Sud par exemple.

Et aussi avec la Ligue de l'enseignement, au conseil et développement du pays de Lorient, à la commission éthique et sport, à l'insertion...

La pédagogie avant tout

Tout au long de son parcours de karatéka et en particulier après avoir fondé en 1990 le club de Kervignac, devenu ensuite le Karaté Sud Armor, il se consacre à l'enseignement, en particulier auprès des jeunes.

Il innove, il crée des pédagogies ludiques qui seront reprises au niveau national. Et surtout, il investit le karaté d'une mission formatrice, civique avec « l'apprentissage du respect ».

Après une interruption pour éloignement professionnel, il est de retour et « savoure de reprendre l'animation des cours avec les petits de 6 ans ; ils sont 25 dès cette première année ».

Assurer la formation de professeurs de karaté a toujours été sa préoccupation, dans le club notamment où il n'a cessé de partager avec ses collègues et promouvoir l'enseignement. Depuis la rentrée, il anime aussi des cours de self-défense...



Michel Kervadec (ceinture blanche et rouge) avec son partenaire Claude Chauvel également enseignant au KSA.

Nostang

Ils découvrent comment anim



Jouer, apprendre, animer les pages d'un liv aux enfants de la commune de découvrir le sécurité.

Depuis la rentrée des vacances d'hiver et jusqu'au mois de mars, Sylvie Richard, animatrice en technologies de l'information et de la communication au sein de la communauté de communes Blavet-Bellevue-Océan, est de retour dans la commune pour proposer aux enfants un temps d'accueil périscolaire en version numérique.

Elle est accompagnée par Anne-Marie, usagère de la cyber-base de Plouhinec et bénévole très investie dans les projets de la structure.

Ensemble, elles proposent aux enfants, se préparant à entrer au collège, une découverte ludique

Port-Louis

Un service d'objets trouvés v

Objets trouvés

La réunion du conseil municipal a eu lieu mardi soir.

Jusqu'à entassés dans des cartons, les objets perdus y restaient faute de cadre juridique. Par arrêté municipal, un service est en train de se mettre en place. Le policier municipal sera en charge de l'ensemble des pièces qu'il inscrira dans un logiciel en renseignant l'avenir de l'objet (à détruire, à vendre, à donner à l'inventeur, à des associations ou à d'autres personnes...).

Le délai moyen envisagé pour la garde de l'objet est de six mois. Sachant que les personnes ont trois ans pour prouver que l'objet leur appartient, celui qui aura l'objet au bout de six mois devra s'engager par écrit à redonner l'objet ou à indemniser son propriétaire s'il se faisait connaître dans le délai légal.

Protection du patrimoine

Dans les années 1980 et 1990, des pièces archéologiques ont été découvertes lors de différents travaux. Des pillages avaient alors été à déplorer. Face à cette situation, un groupe de trois personnes a été initié pour suivre les travaux et le cas échéant alerter la Direction régionale des affaires culturelles. Ce groupe est composé de Pierre Coutant, Frédérique Hily-Malandain et Gérard Dieul, qui a alerté la mairie sur le sujet.

Contrat enfance-jeunesse, st

Le contrat enfance-jeunesse sera renouvelé pour 2016-2019. Pour les quatre communes de la rive gauche (crèche, relais, lieu d'accueil, séjour, garderie périscolaire...), le montant de cette prestation serait de 1 183 560 €, augmentant de 27,55 % par rapport à 2012-2015.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda d'accessibilité programmée (Adap), la commune a décidé d'affecter une enveloppe de 50 000 €. 40 % de cette somme